

Partie I EDUCATION et ACTION SOCIALE

Partie II : VIE DU VILLAGE

Festivités et animations, le mot des associations, Loisirs, Civisme

Partie III : URBANISME et TRAVAUX

MAISON DE RETRAITE « L'Ensouleïado »
Bâtiments communaux, voirie, révision du POS

Partie IV : EAU

Droit de réponse article de presse « La Tribune »

Partie V : INTERCOMMUNALITÉ

Compétences obligatoires et optionnelles,
Transfert de compétences au 1er JANVIER 2015

Partie VI : ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages, décès second semestre 2014

Partie VII : DIVERS - Votre avis nous intéresse

(à retourner complété en mairie)
Horaires 2015 piscine municipale (ouverture)
Sécurité : système PREDICT

Info Mairie : 15 rue de Verdun - 26790 Tulette - Tél. : 04.75.98.32.02 - Fax : 04 75 98 35 05
Jours d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et Samedi de 10h à 12h
Mail : mairie.tulette@wanadoo.fr *Site Internet : www.tulette.fr*

EDUCATION ET ACTION SOCIALE

Rythmes scolaires, goûters éducatifs, aide aux devoirs. Cette année, à l'école : application des nouveaux rythmes scolaires.



L'état nous a imposé de revoir l'organisation du temps scolaire en partenariat avec les enseignants et les parents. Un planning horaire avait été défini et validé, suite à une enquête auprès de tous les parents. Il s'avère que ce temps réservé aux activités, à savoir 45 minutes tous les soirs de 15h45 à 16h30, est trop court.

Cependant, nous avons tenu à mettre en place des ateliers avec le personnel communal qualifié :

- Goûters éducatifs,
- Ateliers bricolages, dessins,
- Sport,
- Lectures de contes,
- Jeux d'éveil pour les plus petits.

En parallèle, un groupe de travail composé de parents, d'enseignants et d'élus va réfléchir à un nouveau projet horaire mieux adapté aux enfants et qui permettra d'envisager de nouvelles activités. Cette proposition devra être validée par l'inspecteur d'académie.

Madame TURCO, adjointe au maire de Tulette déléguée à l'éducation et à l'enfance vous reçoit, sur rendez-vous (standard mairie 04-75-98-32-02) le LUNDI entre 14h et 16h en mairie.

ACTION SOCIALE : Une permanence d'action sociale se tient en mairie tous les lundis matin de 11h00 à 12h00 sans rendez-vous. Elle est assurée soit par Madame BONVIN soit par Madame GAUTHIER, conseillères municipales.

De plus, nous vous rappelons que les assistantes sociales de Saint Paul Trois Châteaux assurent des permanences en mairie les 2ème et 4ème mardis du mois et sur rendez-vous au 04-75-04-94-90 ; de même que la MISSION LOCALE (insertion et orientation des jeunes) : permanences en mairie les 2ème et 4ème lundis du mois et aussi sur rendez-vous au 04-75-96-80-40.

Les TELEALARMES : Assistance 24h/24 et 7 jours sur 7. Tout le monde peut bénéficier de la téléalarme :



une prise de courant et une prise téléphonique suffisent pour l'installation. Une simple pression sur votre médaillon ou bracelet suffit pour dialoguer en main libre avec les opérateurs de la S.A.P. (Sud Alarme Protection). Coût annuel : maintenance pour l'entretien régulier des appareils : 24 € (versé au CCAS de Tulette) et 79 € à la S.A.P pour le contrat de surveillance.

Festivités et Animations

Cet été encore, la municipalité et les associations tulleiennes nous ont proposé des animations variées et divertissantes entre vide greniers et brocantes professionnelles, concerts gratuits avec les « Conviviales de Tulette », la fête de la piscine dont le feu d'artifice a ravi les spectateurs présents, grillades au club Joie de vivre, marchés

à thèmes de producteurs le lundi matin avec défilés des confréries, ban des vendanges organisé par le Comité des Vignerons, soupe au pistou du Comité de Jumelage, brasseries en fête, forum des associations de l'Office de tourisme, journées du Patrimoine avec Regards sur Tulette et le musée de la figurine, la fête foraine des Cornards...



L'équipe MOBROCK - Fête des Cornards Octobre 2014



La Fête des Cornards 3-4-5 Octobre 2014



A venir pour la période hivernale : les lotos des associations, l'arbre de Noël organisé comme chaque année par l'Amicale Laïque, le marché de Noël...



Le CENTENAIRE de la Première Guerre Mondiale : le collectif « Tulette : d'hier à aujourd'hui » et le Musée de la figurine nous ont proposé des expositions d'objets thématiques, de photographies

et cartes postales, écrits et témoignages pour nous transmettre la mémoire de cette guerre des tranchées. 125 planches sont toujours exposées au Musée de la figurine jusqu'à fin 2015.